

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5638>



Réforme du lycée : STOP !!!

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 -



Publication date: samedi 10 novembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Alors que J.M. Blanquer continue d'imposer à marche forcée sa réforme du lycée, les collègues sont de plus en plus exaspérés par la précipitation des annonces !

Après le cafouillage ministériel sur **les postes**, au départ « seulement » 1400 postes supprimés dans l'Education nationale, c'est en fait 2 650 postes que le 2nd degré doit rendre sur l'autel de la réforme !

Pourtant le ministre affirmait lors de son arrivée que la réforme se ferait à moyens constants...

La constance c'est dans l'erreur de croire que l'éducation est davantage un coût qu'un investissement essentiel dans l'avenir.

Vient ensuite le cafouillage sur le libre **choix des spécialités** en 1ère pour les élèves... La réalité d'un lycée modulaire est tout autre... surtout sans moyens conséquents ! De coup, le choix des élèves parmi les 11 spécialités (la 12ème, biologie écologie étant réservé aux lycées agricoles) risque bien d'être réduit à la portion congrue. On se saura pas avant le CTA de janvier quelle sera l'offre des spécialités par lycées.

D'ici là, **la mise en concurrence des établissements et des disciplines** à l'intérieur même d'un lycée joue à plein !

En revanche, une certitude sera les nombreuses fermetures de postes à la rentrée 2019. Le Snes Dijon chiffre à 220 le nombre total de postes qui seraient supprimés dans les lycées à l'occasion des rentrées 2019 et 2020. Le rectorat n'a pas confirmé et l'a juste trouvé un peu excessif lors de l'audience du Snes le mardi 6 novembre en soirée.

L'organisation du Bac 2021 n'est pas plus claire. Si quelques précisions ont été apportées pour les épreuves anticipées de Français (il était temps), nous ne savons toujours pas comment fera le ministère pour organiser les épreuves terminales des 2 spécialités « au retour des vacances de printemps » et qu'elles comptent dans le processus de Parcoursup... Rien non plus de bien clair sur les modalités concrètes du contrôle continu...

Le dernier étage de la réforme concerne les **projets de programmes** dévoilés par le Conseil Supérieur des Programmes (consultables [ici sur eduscol](#)). Bien peu de collègues les trouvent abordables pour des lycéens. De plus, certains programmes présentent peu d'intérêts pour les élèves et demeurent encyclopédique ...

La Degesco lance même une consultation sur ces projets de programmes ([voir ici](#)) mais ... comme d'habitude, sans avoir fait le bilan de la réforme Chatel et risque bien de reproduire voire aggraver les mêmes erreurs. Que ressortira-t-il de cette « consultation » ? C'est directement le ministère qui prend la main désormais...

Bref, beaucoup de raisons de se rendre massivement aux manifestations organisées dans notre académie lundi 12 novembre à Nevers, Dijon, Chalon sur Saône et Auxerre !

Utilisez tous les moyens pour informer les collègues lors d'H.I.S. mais aussi les parents d'élèves (motion au CA disponible sur notre site) ou par tout autre moyen comme une pétition contre cette réforme comme l'on fait les collègues du lycée Pontus de Tyard à Chalon ou les collègues du [lycée Raoul Follereau à Nevers](#) !

Il est grand temps de réagir tous ensemble pour dire STOP aux réformes Blanquer du lycée !

PS:

Matériel mis à disposition par le SNES Dijon pour intervenir en CA ou construire une pétition d'établissement :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/docx.svg](#)

Motion à présenter en CA - réforme Blanquer

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)

Motion à présenter en CA - réforme Blanquer

Où pour faire connaître aux usagers (parents d'élèves et élèves) de votre lycée l'analyse de cette réforme :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)

Tract réforme du Lycée-septembre 2018